

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BEAUME-DROBIE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est une compétence obligatoire des communautés de communes.

Notre communauté s'en est saisie depuis sa création et intervient sur plusieurs axes. En particulier, elle travaille à créer les conditions de l'implantation d'entreprises en pays Beaume-Drobie, tant pour favoriser le développement des entreprises présentes, que pour en accueillir d'autres.

Loin de travailler seule, elle a noué sur ces questions des partenariats actifs avec les autres acteurs territoriaux afin de mettre les efforts en synergie et de coordonner les actions engagées.

Cette politique constante et déterminée depuis des années a permis ou favorisé la création de plus de 40 emplois ces dernières années.



Chargée de mission développement économique : Christine Rambert
04 75 89 80 84 - fax : 04 75 89 80 98 - La Chastellane 07260 Joyeuse
economie@pays-beaumedrobie.fr

La création de zones d'activités économiques

la communauté de communes travaille à la création de zone d'activités économiques destinées à proposer aux entreprises le foncier nécessaire à leur implantation et leur expansion, le tout à des prix restant compatibles avec leurs finances.

Ainsi, une zone d'activité artisanale a déjà été aménagée à Valgorge, au quartier du Mazel. D'une surface de 7000 m², elle est divisée en cinq lots dont quatre sont vendus à ce jour.

La communauté travaille aussi à la création d'une zone de sept hectare au lieu-dit du Barrot, à Rosières.

Enfin, la communauté de communes a pris des parts dans la zone d'activité économique mutualisée des Traverses, à Lachapelle-sous-Aubenas.

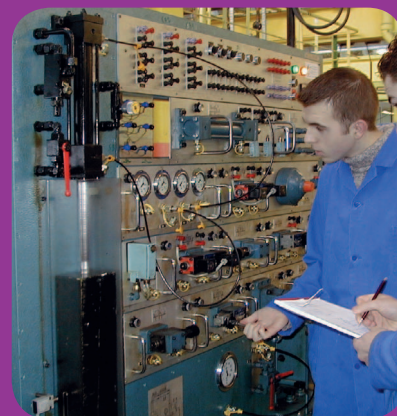


Les ateliers communautaires

La communauté de communes a réalisé plusieurs ateliers économiques loués à des entreprises (salaisons et atelier de ferronnerie à Joyeuse, atelier d'artistes à Faugères, par exemple).

Ces locaux permettent aux entreprises, au travers du portage par la collectivité, de bénéficier de locaux fonctionnels qu'elles louent pour y développer leurs activités.

La communauté de communes est aussi partie prenante des pépinières d'entreprises de l'Ardèche Méridionale, situées à Lachapelle-sous-Aubenas et au Teil, ainsi que de la zone d'activités mutualisée des Traverses



Internet : la fibre optique se déploie

Cette opération doit permettre le désenclavement numérique. Le syndicat Ardeche Drome Numerique a installé un premier réseau de fibre optique. Concernant le territoire du Pays Beauce-Drobie, certains centraux n'ont pu être raccordés lors de ce premier programme. Fort de ce constat, la communauté de communes s'est engagées dans un programme à long terme pour généraliser l'accès au haut débit sur le territoire.

Une animation économique

La collectivité a décidé de participer à une Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat en Milieu Rural, outil de développement économique au service de la sauvegarde et de la dynamisation du commerce et l'artisanat de proximité.

Parallèlement, une action de recensement des locaux commerciaux vacants a été entreprise dans le centre-bourg de Joyeuse. La commune de Joyeuse, les associations des commerçants et des professionnels des métiers d'art à Joyeuse, les chambres consulaires de l'Ardèche, ainsi que les professionnels de l'immobilier ont été associés à cette démarche qui vise à connaître précisément l'état des locaux disponibles.



La pépinière des métiers d'art Pépit'art

La pépinière des Métiers d'art est située au quartier de Maisonneuve à Chandolas. Avec trois ateliers et une salle d'exposition, elle offre des conditions privilégiées pour se développer aux jeunes professionnels des métiers d'art, nombreux en pays Beauce-Drobie. Parallèlement à la location des ateliers, Une animation et un suivi personnalisé de l'activité des résidents sont assurés par l'Institut Régional pour les Métiers d'Art et la Création Contemporaine.

Depuis son ouverture en 2007, la pépinière a accueilli huit professionnels des métiers d'art.